

Projet « Système de Qualification et d'Accès au Travail (SQUAT) »

**Termes de référence (TdR) pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation de
l'étude capitalisation des expériences**

Calendrier prévu	
<u>Référence de l'Appel d'Offre</u>	<i>AO_Cap_P180068</i>
Publication de l'AO	26 mai 2023
Date limite de réception des offres et ouverture des plis	05 Juin 2023
Évaluation des offres	20 Juin 2023
Attribution de contrat	27 Juin 2023
Démarrage de l'exécution du contrat	03 Juillet 2023

Contents

1. Mise en contexte	3
2. Objectifs et résultats du programme :.....	3
3. Objectifs de l'étude	4
4. Orientation et portée de l'étude :.....	4
4.1 Quelques questions pour cette étude	4
5. Méthodologie de l'étude	5
6. Produits attendus	5
7. Profil du prestataire	6
8. 5. Durée de la prestation.....	6
9. Modalités de recrutement.....	6
10. Soumission des offres :	6
11. Cas de rejet des offres	7
12. Dépôts des offres.....	7

1. Mise en contexte

La Caritas Suisse de concert avec Swiss Contact met en œuvre en Haïti depuis 2018 le programme de renforcement du « Système de qualification et d'accès au travail » (SQUAT) dans les départements du sud, du sud-est, des nippes et de l'Ouest. Cette intervention financée par la coopération suisse vise à permettre l'amélioration des conditions de vie des professionnels/ professionnelles des filières de la construction en facilitant l'amélioration de leurs revenus. Pour ce faire, il consiste à appuyer les organisations professionnelles de la construction au niveau opérationnel et les partenaires publics et privés au niveau de la gouvernance en vue de favoriser respectivement l'amélioration des services fournis par ces professionnels pour une meilleure résistance du bâti face aux catastrophes naturelles ; la synergie entre les acteurs ainsi que les conditions de croissance durable du secteur de la formation technique et professionnelle en matière de construction.

Dans un contexte de fin de projet, le Consortium Caritas suisse et Swiss contact a commencé un processus de capitalisation des expériences acquises au cours des 4 années d'implémentation de l'action depuis janvier 2023. En ce sens, il veut solliciter le service d'un consultant pour une étude de capitalisation pour approfondir deux bonnes pratiques se portant sur les thématiques de gouvernance en matière de formation professionnelle et de l'insertion professionnelle (surtout des femmes) dans le domaine de la construction.

2. Objectifs et résultats du programme :

Le programme a les objectifs et résultats suivants :

- Objectifs

- I. **Objectif 1** : Les professionnels de la construction et les jeunes (h/f) ont un meilleur accès au marché du travail (insertion : emploi et auto-emploi) en lien avec des formations initiales et continues de qualité, inclusives et ouvertes aux femmes, qui sont orientées par la demande et complétées par un système de certification des acquis de l'expérience.
- I. **Objectif 2** : Les organisations professionnelles du secteur de la construction résidentielle (OPC) contribuent à l'amélioration du marché du travail dans le secteur construction au niveau local (plus inclusif avec une meilleure acceptation des femmes et une meilleure valorisation des compétences des personnes formées) ainsi qu'au rapprochement entre le secteur de la formation et celui de l'emploi.
- II. **Objectif 3** : Les partenaires publics, privés et associatifs travaillent en synergie pour une gouvernance et une croissance durable du secteur de la Formation Technique et Professionnelle dans le Grand Sud et l'Ouest en Haïti.

- Résultats :

- I. **Résultat 1** : Les revenus des artisans (hommes et femmes) augmentent grâce à leur insertion (auto-emploi, emploi) sur le marché du travail
- II. **Résultat 2** : Les artisans (h/f) détiennent les compétences permettant leur adaptation aux exigences du marché et le renfort de leur employabilité.
- III. **Résultat 3** : Un espace de dialogue multi-acteur (stratégique et opérationnel) soutient la mise en application des lois sur le secteur pour mieux répondre aux besoins du marché et des professionnels (compétences et employabilité). Réf. loi du 21 mai 2018 portant sur la réorganisation et la modernisation de la formation technique et professionnelle et loi du 25 février 2019 portant sur la RVAEP

3. Objectifs de l'étude

L'objectif principal de cette étude de capitalisation est d'étudier les bonnes pratiques dans les domaines de la gouvernance et de l'insertion professionnelle. Elle tend d'une part à modéliser à partir de l'expérience SQUAT les liens qui existent entre le partenariat public-privé en matière de formation professionnelle, validation des acquis et des expériences professionnelles (VAEP) pour une bonne gouvernance dans le secteur de formation professionnelle. D'autre part, elle tend à déduire les meilleures stratégies consistant à combiner les formations professionnelles et insertion professionnelle sur le marché du travail haïtien dans le domaine de la construction de manière sensible au genre.

De manière spécifique, cette étude devrait permettre de/d' :

- Etudier les expériences SQUAT en vue de modéliser les liens qui unissent le mécanisme de coordination fondé sur le partenariat public privé pour la bonne gouvernance dans le secteur de la formation professionnelle
- A partir d'une recherche sur les expériences réalisées ainsi que les pratiques documentées dans le domaine de l'insertion professionnelle, effectuer une analyse approfondie pour la modélisation des bonnes pratiques de manière à faciliter leur réplification à une plus grande échelle.

4. Orientation et portée de l'étude :

L'étude de capitalisation se porte sur l'ensemble de la période d'implémentation du projet et concerne les thématiques de la gouvernance en matière de formation professionnelle et d'insertion professionnelle dans le secteur de la construction (accent sur les femmes). Elle devrait mieux saisir le contexte d'implémentation en identifiant les obstacles et opportunités ainsi que les approches qui expliquent les résultats en rapport aux thématiques mentionnées ci-dessus. Ceci devra permettre d'approfondir les pratiques déjà identifiées dans ces deux thèmes pour dégager des conclusions générales en vue de favoriser des réplifications à une plus grande échelle lors d'une prochaine phase de projet.

4.1 Quelques questions pour cette étude

En se basant sur des expériences concrètes réalisées par le programme SQUAT, il est souhaité de dégager des éléments de réponse pour les questions suivantes en fonction de chacune de ces thématiques.

THÉMATIQUES	QUESTIONS PRINCIPALES
GOUVERNANCE	Comment le partenariat public privé a favorisé une bonne gouvernance dans le domaine de la formation professionnelle? Quels ont été les leviers de changement ou approches qui étaient profitables à une bonne gouvernance dans le domaine de la formation professionnelle en se basant sur le partenariat public privé?
INSERTION PROFESSIONNELLE (SECTEUR CONSTRUCTION)	Comment l'accompagnement des personnes formées, spécialement les femmes a mieux favorisé leur insertion sur le marché du travail haïtien? Comment les obstacles sociaux ont été réduits de manière à favoriser l'insertion des femmes dans le domaine de la construction sur le marché du travail haïtien?

5. Méthodologie de l'étude

La méthodologie suggérée dans cette étude est participative. C'est-à-dire, elle doit prendre en compte la participation active de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Il est donc recommandé l'utilisation des outils participatifs qui permettront non seulement de vérifier les résultats mais aussi de saisir la perception et appréciations des différentes partenaires et parties prenantes du programme en rapport à sa mise en œuvre. A cela, en plus des examens documentaires, les outils de groupe de discussions, entretiens individuels et autres seront très pertinents pour cette étude.

Les étapes suivantes sont souhaitées, même si le (s) Consultant(s) peut ajouter d'autres dans sa proposition :

- Étudier les documents de projet disponibles : document de proposition de projet, les rapports de suivi et d'évaluation interne, les rapports des ateliers de capitalisation, les registres de leçons apprises et autres.
- Développer des questions de recherches additionnelles, en lien avec les objectifs de l'étude
- Proposer une méthodologie et des outils de collecte de données
- Fournir un rapport intermédiaire incluant les conclusions préliminaires de l'étude concernant les résultats du programme dans ces deux thématiques étudiées, ainsi que les leviers de changements (des approches et facteurs clairement identifiés capables de faciliter la réplication de ces pratiques) pour les pratiques étudiées
- Animer un atelier de restitution des résultats et des conclusions de l'étude aux parties prenantes
- Incorporer les commentaires de CACH et des parties prenantes dans la version finale du rapport qui présentera les résultats et les recommandations pratiques pour l'amélioration des interventions futures

6. Produits attendus

A la fin de la mission le consultant devra livrer un rapport contenant :

- Un résumé de la mission,
- La description des objectifs de l'étude et de la méthodologie utilisée,
- Les résultats principaux,
- Des propositions qui modéliseraient le mécanisme de coordination basé sur le partenariat public privé qui favoriserait une meilleure gouvernance dans le domaine de la formation professionnelle en considérant le contexte haïtien.
- Des propositions qui modéliseraient les démarches opportunes capables de favoriser l'insertion professionnelle des hommes et des femmes dans le domaine de la construction, en considérant le marché haïtien.
- Les conclusions et les recommandations générales

Le rapport final devra être soumis en format numérique et imprimé.

7. Profil du prestataire

- ✦ Le consultant / la firme doit être un consultant individuel ou groupe de consultant/ une firme nationale ou étrangère spécialisée dans la gestion de connaissance ou la recherche action, légalement reconnue avec au moins 5 ans d'expériences dans le domaine de capitalisation des expériences et/ou de l'évaluation de projet
- ✦ Le consultant/la firme doit démontrer de l'expérience dans la réalisation des études dans le domaine de l'éducation ou de la formation et insertion professionnelle.
- ✦ Le consultant/ la firme doit aussi avoir une bonne connaissance des acteurs publics et privés du secteur de la formation professionnelle haïtien
- ✦ Le consultant/ la firme doit montrer ses expériences dans la prise en compte de l'aspect genre dans la réalisation des études dans le domaine de développement
- ✦ Le consultant principal doit disposer d'un diplôme d'études supérieures en sciences sociales, éducation, économie, Gestion ou autres disciplines connexes (le niveau minimum est la maîtrise ou bac + 5, le niveau doctorat est souhaité);
- ✦ Le consultant/ la firme doit prouver de la capacité à rédiger des documents techniques de hautes qualités et d'une maîtrise du créole.
- ✦ Le consultant/ la firme doit démontrer une bonne connaissance des programmes de développement et des problématiques du marché de l'emploi de la construction haïtien
- ✦ Le Consultant ou la firme (Si applicable) doit soumettre ses diplômes ou les diplômes de ses membres (s'il s'agit d'une firme) répondants aux critères ci-dessus.

8. 5. Durée de la prestation

La durée de la prestation ne doit pas dépasser 4 semaines allant de la date de la signature jusqu'à la soumission et la présentation du rapport final de la prestation.

9. Modalités de recrutement

Le prestataire sera recruté sur la base d'un Marché National (Appel d'offre national : AON) qui prendra notamment en compte son expertise et ses expériences dans le domaine, la qualité de proposition de l'expertise technique (les consultants), la méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation de service, le calendrier proposé et la proposition financière. Et l'offre la mieux notée sera retenue pour le marché.

10. Soumission des offres :

L'offre de la firme/des consultants doit contenir :

- a) Une **proposition technique** présentant les points ci-dessus et tenant compte des différentes composantes :
- ✦ Une lettre de soumission ;
 - ✦ Un chapitre sur la compréhension du mandat
 - ✦ La méthodologie proposée prenant en compte les préoccupations de cet appel à proposition
 - ✦ Les questions principales de l'étude
 - ✦ Le chronogramme d'activité (ne dépassant pas 4 semaines)
 - ✦ Présentation et rôles des membres de l'équipe
 - ✦ CV du consultant ou les documents légaux et quitus de la firme ;
 - ✦ Trois (3) références professionnelles.
 - ✦ Toute documentation jugée pertinente par le prestataire de services pour

- ✦ justifier de sa capacité à délivrer un service de qualité ;
- ✦ Des exemples de prestations réalisées dans ce domaine

b) Une **Offre financière** comprenant presque tous les coûts liés à la prestation de service sauf les moyens de transport et l'hébergement sur le terrain qui sera à la charge du commanditaire. En ce sens, il est responsable de tout accident susceptible de lui arriver dans le cadre de sa mission.

11. Cas de rejet des offres

Les offres pourront être rejetées pour les causes suivantes, la liste ci-dessous n'étant pas limitative

:

- ✦ Si le dossier du soumissionnaire n'est pas complet.
- ✦ S'il existe une preuve de collusion entre soumissionnaires.
- ✦ Si les offres financières ne sont comprises entre 5% supérieur et 10% inférieur au budget estimatif de base ou de référence.

12. Dépôts des offres

Les offres seront remises le 05 juin 2023 à 16h30 (heure locale) au plus tard via les courriels suivants : candidatureshaiti@caritas.ch en copiant mdelsarto@caritas.ch; jambroise@caritas.ch

Les offres arrivées en retard ne seront pas prises en considération.

NB: Toutes les demandes d'informations, de renseignements devront être adressées par email à candidatureshaiti@caritas.ch en copiant mdelsarto@caritas.ch; jambroise@caritas.ch au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de remise des dossiers.

En cas de besoin, Caritas Suisse pourra organiser une séance d'informations à laquelle seront invités tous les Consultants où l'on pourra faire ressortir de nouveaux addendas qui seront expédiés à tous les soumissionnaires. Ces addendas feront partie intégrante du dossier d'Appel d'Offres. Passé ce délai, aucune modification, réclamation, remarque, ou réserve de quelque nature que ce soit ne pourra être formulée au moment de l'ouverture des offres.